



REGLES POUR LE CONCOURS ET L'EXPOSITION PHOTOS "BORDER STEREOTYPES"

Dans le cadre du projet Lens & Harmony financé par l'Union Européenne, le Comité de Jumelage de Medvode prépare une exposition photographique internationale, sur le thème «Border Stereotypes». Lorsque vous prenez vos photos, utilisez le sujet des stéréotypes sur les frontières comme point de départ de votre travail (stéréotypes, idées reçues et préjugés sur les frontières en tous genres), sans forcément vous limiter au sens strict .

1. L'organisateur du concours est le Comité de Jumelage de Medvode.
2. Les photos peuvent être soumises par des photographes professionnels ou amateurs, vivant ou séjournant dans l'une des villes participantes : Medvode (Slovénie), Crest (France), Nidda (Allemagne) et Ponte San Nicolo (Italie).
3. Les photos peuvent représenter ou faire référence à des minorités, des réfugiés ou des migrants : photos d'objets ou de personnes face à des frontières physiques (clôtures, jalons, lignes) ou mentales (préjugés et stéréotypes).
4. Les dix meilleures photos sélectionnées seront exposées dans toutes les villes participantes.
5. Toutes les photos soumises comptent comme inscription à l'exposition.
6. Toute soumission (une ou plusieurs photos) doit contenir les informations suivantes:
 - le numéro et le titre de la photo,
 - le lieu de la prise de vue,
 - le nom et le prénom de l'auteur, adresse de l'auteur, e-mail, coordonnées,
 - Toutes les données personnelles reçues par l'organisateur seront traitées conformément aux lois européennes.
7. Jusqu'à cinq photos peuvent être soumises tout participant. Elles doivent être soumises électroniquement; au format JPEG ou TIFF.
8. Rapport d'aspect: 2:3, portrait ou paysage.
9. Taille: pas moins de 3500 pixels sur le bord le plus long, il est recommandé au moins 4000 pixels (pour l'exposition, les photos seront imprimées en 100*150 cm). Exemple pour connaître la taille, utiliser la visionneuse Windows : Fichier/Propriétés/Détails.
10. Toute soumission ne correspondant pas aux critères techniques sera immédiatement supprimée du processus de sélection.
11. Les soumissions doivent être faites par courriel à crestjumelage@gmail.com , au plus tard le 12 avril 2020. Tous les participants seront informés des résultats, au plus tard dix jours ouvrables après la date limite de soumission. En cas de fichiers plus volumineux, utiliser We Transfer ou un service de transfert similaire.
12. En soumettant une photo au concours, l'auteur autorise le jumelage Comité de Medvode à utiliser cette photo pour l'exposition et la promotion de celle-ci.
13. La première sélection de 20 photos par ville est effectuée de manière anonyme par chaque participant du jury local de la ville, la sélection finale est également effectuée de manière anonyme par un jury international à Medvode.
14. Le comité de jumelage de Medvode se réserve le droit d'utiliser, de reproduire et de publier toutes les photos reçues sur les pages Web et les profils de médias sociaux de tous les participants, les municipalités et les organisations et l'exposition elle-même, gratuitement.
15. En soumettant des photographies, chaque participant confirme qu'il a lu et accepté toutes les conditions de participation et confirmé que toutes les photos soumises sont un travail personnel et propriété intellectuelle individuelle et qu'il dispose de toutes les autorisations nécessaires (par exemple, des personnes sur la photo, etc.).
16. Les participants ne reçoivent aucune compensation financière pour avoir soumis leurs photos.
17. La sélection des photos par tous les jurys est définitive.
